

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Commission permanente du conseil municipal sur le transport, la gestion des infrastructures et l'environnement

Commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures

Étude publique du bilan 2008 de la phase 2007-2009 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*

Les deux commissions procéderont conjointement à l'étude publique du bilan 2008 de la phase 2007-2009 du *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Ce plan d'action résulte d'un travail de concertation entre l'administration montréalaise et quelque 150 partenaires qui sont partie prenante de l'élaboration et la mise en œuvre du plan. Ce plan propose 36 actions visant l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la qualité des milieux de vie résidentiels, la gestion responsable des ressources et les bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, institutions et commerces. L'assemblée publique permettra de rendre compte de l'état d'avancement des actions municipales entreprises au cours de l'année 2008 et de bonifier ce plan par la contribution de la population et de nouveaux partenaires.

Dates : le mercredi 20 mai 2009, à 19 h - présentation du bilan
le jeudi 11 juin 2009, à 19 h - interventions du public et mémoires

Endroit : Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est

Chacune des deux commissions adoptera par la suite ses recommandations au cours d'une assemblée qui se déroulera au même endroit, aux dates suivantes :

- la commission du conseil municipal : le jeudi 3 septembre, à 17h
- la commission du conseil d'agglomération : le jeudi le 20 août, à 17h

Transport en commun

Métro Champ-de-Mars www.stm.info

Accessibilité

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de son baladeur. De plus, pour les personnes ayant une déficience auditive, un service d'interprétation peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires ou déposer un mémoire sont priées de communiquer avec la Direction du greffe ou s'inscrire à l'accueil 30 minutes avant le début de l'assemblée. Le Bilan est disponible pour consultation dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et sur le portail de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Renseignements : Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal QC H2Y 1C6
Téléphone : 514 872 -3770
Télécopieur : 514 872-5650
commissions@ville.montreal.qc.ca